Image not found or type unknown

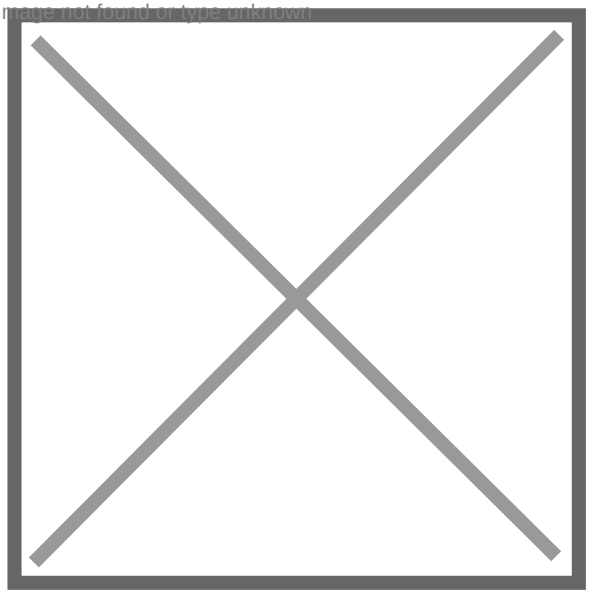

Annulation commande dans une foire

Par **Benico**, le **22/05/2008** à **15:14**

Bonjour,
Le 4 mai 2008 j'ai signé un bon de commande et un crédit gratuit pour l'achat d'un fauteuil dans une foire, en faisant inscrire "sous réserve de visite au magasin le 6 mai". Mais le 6 mai le magasin était fermé, tout le personnel étant à la foire. C'est seulement aujourd'hui 22 mai que j'ai pu passer au magasin pour signifier que je ne prenais pas le fauteuil. Le vendeur m'a dit que j'étais obligé de l'acheter que j'avais signé un bon de commande et que le délai de 7 jours pour se rétracter était passé pour le crédit.
Puis je annuler cette commande, sachant que je n'ai rien versé et n'ai pas donné de RIB?
Merci pour votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés